



CHIMIE ÉNERGIE



J'AIME > JE M'EXPRIME > JE PARTAGE

LA LETTRE

de l'Administrateur CFDT

Janvier 2014



Antony LALO
Administrateur Salarié CFDT
Animateur Exploitation Gaz

Me contacter, c'est facile !



GrDF
2 Avenue Pierre de Coubertin
36000 Châteauroux

Mail : Antony.lalo@erdf-grdf.fr

Tel : 02.54.29.58.68
06.50.37.21.68.

Bonne année, Bonne santé 2014

L'année 2013 s'est terminée sur les élections représentatives du personnel, marquée par une participation importante. On rêve de ce qu'elle aurait pu être avec le vote électronique ! Cela renforce la position des organisations syndicales en tant qu'interlocutrices privilégiées de la direction. La CFDT avec plus de 17% des voix et une augmentation de plus de 1% par rapport à son score de 2010, est confortée dans ses positions. Elle se trouve renforcée comme deuxième organisation syndicale au sein du distributeur. Fidèle à ses engagements, la CFDT continuera, nationalement et localement, à revendiquer et à négocier les meilleures avancées possibles voire de nouveaux droits pour l'ensemble des salariés et ce dans tous les domaines.

Du côté de GrDF l'année 2014 sera une année de transition, avec la consolidation de son résultat, une préparation du déploiement de Gazpar et un objectif de solde clients positifs.

Je vous souhaite à tous une bonne santé et une *heureusement* année 2014 à vous et à vos proches.

*en s'engageant pour chacun
en agissant pour tous.*

Antony Lalo



CHIMIE ÉNERGIE

NOTRE ENTREPRISE ...

PARLONS- EN !

Changement à la direction de l'entreprise !

Au 1^{er} janvier la direction de l'entreprise a changé d'organisation avec la mise en place d'un directeur général adjoint, la création d'une direction relations clientèle et d'une direction stratégie et territoires. Cette évolution s'inscrit dans le projet d'entreprise avec vous en réseau. Elle se traduit aussi par la disparition des 4 Directions de Régions, la création de deux directeurs exécutifs et une relation directe entre les directeurs réseaux et territoires et la direction générale.

La loi Brottes est en place

Cette loi vise à protéger les populations en difficulté et en situation précaire. Entre le 1 novembre et le 15 mars, les fournisseurs ne pourront pas demander la coupure pour impayé chez leurs clients. Cette mesure est censée permettre à ces derniers de vivre dans des conditions de confort minimales en période hivernale.

Loi Brottes ... la question :

Cette évolution de la loi, pour GrDF, entraîne une évolution non négligeable de l'activité des agents technique clientèle sur l'année.
Comment GrDF va-t-elle pouvoir avec son partenaire privilégié ERDF, gérer une forte hausse d'activité dès le mois d'avril et une baisse au cœur de l'hiver ?

Le saviez-vous ? Les Véhicules au Gaz Naturel vers un second souffle.

Il y a un an, le marché automobile était concentré sur le véhicule électrique et hybride. Aujourd'hui le GNV revient en force avec une forte croissance du marché au niveau européen durant ces deux dernières années. Les collectivités, acteurs majeurs dans la transition énergétique se dirigent de plus en plus vers l'abandon du diesel pour les transports en commun. Ainsi le STIF (Société de transport d'île de France) va d'ici 2025 supprimer le diesel pour ses bus. Espérons que le groupe saura saisir cette opportunité et soutiendra le développement du GNV.